



Fait à Strasbourg, le 5 juin 2023

Objet : Convocation Assemblée Générale

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter à la réunion de l'Assemblée Générale de notre Association qui se tiendra le :

Mercredi 21 juin 2023 à 10h00
En visioconférence

L'ordre du jour retenu est le suivant :

- Lecture et adoption du procès-verbal de la précédente Assemblée Générale Ordinaire,
- Lecture du rapport de gestion et sur la situation morale et financière de l'Association,
- Lecture du rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 et quitus au Conseil d'Administration,
- Affectation de l'excédent,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 612-5 du Code de commerce et décision à cet égard,
- Renouvellement du mandat d'administrateurs conformément à l'article 12 des statuts,
- Nomination de nouveaux Commissaires aux Comptes,
- Fixation du montant de la cotisation,
- Questions diverses.

Seuls les membres à jour de leur cotisation pourront assister à l'Assemblée.

Afin de recevoir les informations de connexions, nous vous invitons à vous y inscrire avant le 16 juin 2023 en remplissant le formulaire accessible en cliquant [ici](#).

Pour toute question complémentaire nous restons joignable à l'adresse suivante : ag@sielbleu.org

Si vous ne pouvez pas assister personnellement à cette réunion, vous pourrez vous y faire représenter. A cet effet, vous trouverez ci-joint une procuration type. Celle-ci complétée et signée devra être remise à votre mandataire ou nous être retournée préalablement à la réunion en version numérique ou à l'adresse suivante : Association Siel Bleu, BP 18104, 67038 STRASBOURG CEDEX. Pour rappel, les statuts autorisent une procuration par membre présent.

Avec l'espoir que vous pourrez être des nôtres, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

Le Président
Monsieur Jean-Michel Ricard





POUVOIRS

Je soussigné(e) M.....

Demeurant à

Membre de l'Association Siel Bleu ayant son siège à Strasbourg (67000) – 42 rue de la Krutenau,
donne procuration à :

.....

Pour me représenter et voter en mes lieux et place à l'Assemblée Générale de l'Association Siel Bleu
qui se tiendra le 21 juin 2023 à 10h00 en visioconférence, selon l'ordre du jour figurant dans la
convocation effectuée le 5 juin 2023 par le Président.

Fait à

Le

Signature du mandant

*(précédée de la mention manuscrite
« Bon pour pouvoir »)*

Signature du mandataire

*(précédée de la mention manuscrite
« Bon pour acceptation de pouvoir »)*

